Association Communale de Chasse Agréée (ACCA) de CRÉCHETS

Compte-rendu à adresser obligatoirement dans les deux mois suivant l'assemblée générale à :

Président de la FDC de la Fédération Départementale des Chasseurs des Hautes Pyrénées, Bd du 8 Mai 1945 65000 Tarbes ou par Mail : fdc65@wanadoo.fr

Compte-rendu de l'Assemblée Générale

Pour la saison 2020/202.1

L'Assemblée Générale de l'ACCA de CRÉCHETS s'est tenue le 29/08/21 à Créchets à Mho

Affichage obligatoire de la convocation, dix jours avant la tenue de l'Assemblée Générale, effectué le (date) 18/08/21 à Mairie de Crèchets

L'ordre du jour de cette Assemblée Générale était le suivant (barrer les mentions inutiles, les dispositions en gras étant obligatoires):

Approbation du rapport d'activité du Président pour la saison 2020/2021

Approbation du rapport financier (comptes de l'année écoulée et budget prévisionnel pour l'année à venir)

Montants des cotisations pour la saison 2021/2022

Liste nominative des chasseurs dits « extérieurs » retenus pour la saison 2021/2022 par le Conseil d'Administration

Validation des statuts

Validation du règlement intérieur et de chasse (RIC)

Élection de l'ensemble des membres du Conseil d'Administration

Modification de la réserve

Questions diverses

Nombre de membres de l'ACCA présents à l'Assemblée Générale :

Nombre de membres de l'ACCA représentés à l'Assemblée Générale :

Total des votants:

8

Nombre total de voix:

obligatoirement)

v andation	Rapport d'activit	e du l'iesidei	it pour la s	aisuii 2020	2021	
Pour :	8	Contre	e: p	F	Abstention :	ø
Joindre obl	igatoirement une d	copie du rapp	ort d'activi	té		
Rapport fii	nancier					naft/g ill
-Validation	du bilan financie	r 2020/2021				
-Validation	du budget prévis	ionnel 2021/2	2022			
Pour :	8	Contre	;	Ø	Abste	ntion :
Joindre obl	igatoirement une c	opie du bilan	financier e	et du budge	prévisionne	1
Montant de	es cotisations			VE JE LO		
	as consumons				til else helti	Karah at
	Catégories		Prix*	Pour	Contre	Abstentio
Carte Mem	bres de droits			8		4
			33,00	Δ	ø	Ø
	seurs extérieurs (ma		39, m	8	Ø	\$
	le plus bas) (L. 422 oraire (à la journée		16,00	8	Ø	Ø
Carte tempo	oraire de jour	S			/	
(indiquer) Carte tempo	oraire de jour	g				
(indiquer)	Jour Jour					
Carte tempo	oraire de jour	S				
(indiquer)						
						_
Partici	pations au frais de collective	chasse				
	participation à la v					
associative	participation à la v ou travaux d'intérê autre (justifier					

e (ec

Présentation de la liste nominative des demandeurs de carte chasseurs extérieurs qui ont été retenus pour la saison 2021/2022 pour l'Association Communale de Chasse Agréée de

^{*}Rayer la mention inutile

M./Mme* PONNET J. Pierro	M./Mmc*QUERDY Plonent	M./Mme*
M./Mme* POSC Folorice	M./Mme* Risses Anselme	M./Mme*
M./Mme* BOYE & Louis	M./Mme * RIVIERE Y-Marc	M./Mme*
M./Mme* BOYE Pascal	M./Mme* ROBIN J-claude	M./Mme*
M./Mme* CAPDE VILLE Michel	M./Mme* VASCO Pierrot	M./Mme*
M./Mme CASABONNE Marcel	M./Mme*VILLEMUR Philips	M./Mme*
**/Mme*CASTERAN Sabure	M./Mme* HERMET Fréderic	M./Mme*
M./Mme* CHATEHIN Jaquo	M./Mme*	M./Mme*
M./Mme*COHT & Julien	M./Mme*	M./Mme*
M./Mme*DEPSAECKER Trob	M./Mme*	M./Mme*
M./Mme* DE LRIEU Richel	M./Mme*	M./Mme*
M./Mme* DELRIEU Nicolas	M./Mme*	M./Mme*
M./Mme*GALES Cyrille	M./Mme*	M./Mme*
M./Mmc * GOBIN Regio	M./Mme*	M./Mme*
* Mme*GOMEZ Harline	M./Mme*	M./Mme*
M./Mmc*LHUILIER Antoine	M./Mme*	M./Mme*
M./Mme*loPEZ Michel	M./Mme*	M./Mme*
M./Mme*MAUNUS Fraderic	M./Mme*	M./Mme*
M./Mmc*HIRHANDE Poernard	M./Mme*	M./Mme*
M./Mme* NOILHAN Benjamin	M./Mme*	M./Mme*
M./Mmc*ORTECHOSKI Jacques	M./Mme*	M./Mme*
M./Mme*PUJOLLE Stephane	M./Mme*	M./Mme*

Modification des statuts						
La loi du 24 juillet 2019 paru au JORF le 26 juillet 2019 et dont le décret n°2019-1432 paru le 26 décembre 2019 jorf, impose la modification des statuts des ACCA.						
Pour :	8	Contre :	ø	Abstention :		
Joindre obligatoirement un exemplaire complet des statuts pour approbation du Président de la FDC. (Document fourni en annexe)						
Approba	tion du Règlen	nent Intérieur et de Cha	ısse (RIC			
La loi du 24 juillet 2019 paru au JORF le 26 juillet 2019 et dont le décret n°2019-1432 paru le 26 décembre 2019 jorf, impose la validation d'un règlement intérieur et de chasse.						
Pour :	8	Contre :	Ø	Abstention:		

Joindre obligatoirement un exemplaire complet du RIC modifié pour approbation du Président de la FDC. (Document fourni en annexe)



Election des membres du Conseil d'Administration

La loi du 24 juillet 2019 paru au JORF le 26 juillet 2019 et dont le décret n°2019-1432 paru le 26 décembre 2019 jorf, impose le renouvellement de l'ensemble du conseil d'administration.

	Elus	Nombre de voix
M./ Mme*	COIGNARD Marcel	8
M./Mme*	Coign ARD Jabille	8
M./Mme*	PAYA Stephane	8
M./Mme*	COIGNARD Alain	8
M./ Mm e*	LOPEZ Michel	8
M./Mme*	BOYE Jean-Louis	8
M./Mme*		
M./Mme*		
M./Mme*		

Madification	dala	manager o	de abagga	(A nome = 164 and	- · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	1
Modification	ue la	reserve	ue chasse	(a completer	si necessa	ure)

Indiquer à quel	l titre la réserve	vise à être modifié	e (cocher la case	correspondante)
-----------------	--------------------	---------------------	-------------------	-----------------

Suppression d'une réserve;

Suppression de la réserve existante et remplacement par une nouvelle réserve ;

Nouvelle réserve en sus des réserves existantes ;

Mise à jour de la réserve pour Agrément.

Pour:	Contre:	Abstention:

Questions diverses

(Dont la lecture éventuelle des sanctions statutaires prononcées par le Conseil d'Administration pour la saison écoulée, lâchés de gibier effectués et/ou prévus, manifestations diverses, etc.)

La séance est levée à (heure): ノかん

CRÈCHETS Fait à

, le 29/08/2021

Le Président COIGNARD Marcel

Le Secrétaire COIGNARD Isabelle

(Nom-Prénom-signature)

(Nom-Prénom-signature)

Cadre réservé à la FDC

Date 3/12/2021